

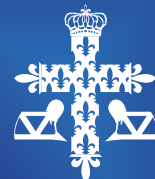
VOS ACTUALITÉS LOCALES

SAINT-CYR *Mag*

SCOLAIRE : ON PASSE À 4 JOURS
P.8 À P.10



RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.SAINTCYR78.FR



SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Bienvenue AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

MADAME LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITENT À DÉCOUVRIR VOTRE NOUVELLE COMMUNE ET L'ENSEMBLE DE SES ÉQUIPEMENTS À L'OCCASION DU «SAINT-CYR TOUR».

SAMEDI 3 OCTOBRE À L'HÔTEL DE VILLE
10 HEURES : SAINT-CYR TOUR
11H30 : COCKTAIL DE BIENVENUE

INSCRIPTION AVANT LE 25 SEPTEMBRE au 01.30.14.82.59 - COMMUNICATION@SAINTCYR78.FR



Bien chers Saint-Cyriens,

Alors que le virus a changé bien des choses dans nos vies, la rentrée des classes continue à bien rythmer le passage des années et c'est tant mieux.

Pour les jeunes Saint-Cyriens ce départ pour les bancs de l'école sera, bien sûr, un peu différent cette année, COVID oblige. Si le protocole a été allégé, il n'exonère pas des élémentaires mesures de protection que nous nous appliquons tous au quotidien et qui ont été et seront, à Saint-Cyr aussi, parfaitement respectées.

Pour tous les Français cette rentrée est marquée du sceau de l'incertitude. Non seulement la séquence estivale nous aura montré que nous ne savons encore rien du coronavirus, mais surtout nous sommes tous dans l'attente du retour de bâton économique qui ne manquera pas de venir après l'arrêt volontaire de notre économie pendant trois mois.

J'ai bien sûr une pensée pour tous les Saint-Cyriens inquiets des semaines à venir et je veux leur dire que la Ville de Saint-Cyr jouera son rôle à leurs côtés pour passer ces moments difficiles.

À Saint-Cyr nous avons fait le choix de maintenir le forum des associations dans des conditions sanitaires adaptées pour vous permettre d'organiser vos activités associatives dans les meilleures conditions. Chaque bénévole et chaque structure vous attendent au gymnase Gérard-Philippe pour vous présenter avec passion leurs activités. L'été, propice aux travaux de routes, nous a également permis de lancer la première phase des travaux de rénovation de la rue Francisco Ferrer. L'enfouissement des réseaux vont ainsi se poursuivre jusqu'à la fin de l'année pour un démarrage de la phase d'aménagement proprement dite au printemps prochain, après les gelées de l'hiver. Je veux ici remercier les habitants de cette rue pour leur participation exemplaire aux ateliers de concertation que nous avons organisés afin d'aboutir à un partage plus équitable de l'espace et une circulation plus apaisée. Enfin, conscients de la nécessité de soutenir notre économie locale, et plus que jamais en cette période économique douloureuse, vos élus ont planché cet été sur l'organisation de la nouvelle édition de la Journée Saint-Cyrienne. Elle prendra en 2020 la forme d'un marché nocturne du commerce local et du bio. Nos partenaires, l'association de la plaine de Versailles (APPVPA) et vos commerçants, vous proposeront un marché de grande qualité et des animations pour mieux vous faire connaître les commerces en bas de chez vous. Votre présence sera bien entendu leur plus beau remerciement.

Pour ce qui est des prochains mois, je suis en contact régulier avec les autorités sanitaires et ne manquerais pas de vous informer des changements qui résulteront de leurs recommandations.
Bonne rentrée à tous,

Sonia Brau

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' and 'B' followed by a period.

SOMMAIRE / INSTANT T

4-7	SOMMAIRE / INSTANT T
8-11	DOSSIER Semaine de 4 jours Rentrée scolaire petite enfance
12-17	VOTRE VILLE Trombinoscope de vos élus Réduction des déchets Nouveaux commerçants de la ville Retour sur la première rencontre des élus
18-19	CULTURE/SPORT Ouverture de la saison culturelle Label Terre de Jeux 2024
20	INFOS PRATIQUES
21	DÉMOCRATIE LOCALE
22	TRIBUNE
23	BALADES URBAINES D'AUTOMNE

CHIFFRE DU MOIS

2,4 TONNES

**DE DÉCHETS ET ENCOMBRANTS
RÉCOLTÉS LORS DES BALADES
PROPRES LE 4 JUILLET 2020**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @villedesaintcyrlecole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole



Du 6/07 au 10/07 : 12 jeunes Saint-Cyriens ont pu profiter d'un séjour aventure riche en sensations sur l'île de Moisson: 5 jours d'activités sportives en pleine nature dont ils reviennent pleins de bons souvenirs !





Du 15/07 au 26/08 : les quartiers d'été ont remporté un franc succès auprès des jeunes Saint-Cyriens. Tous les mercredis après-midi, des activités originales et sportives leur étaient proposées dans trois quartiers de la ville, Gérard Philipe, Dreyfus et Colonel Fabien : ventrilyglisse, escalade, échasses ou encore baby-foot géant.



INSTANT T



03/07 : Tambours, cymbales et trompettes ont joyeusement animé Saint-Cyr pour fêter l'été. Dans les rues et depuis leurs fenêtres, les Saint-Cyriens ont pu écouter et regarder les fanfares déambuler.





4/07: Les Saint-Cyriens se mobilisent pour la propreté de leur ville : les 6 balades propres organisées dans chacun des quartiers de la ville ont permis un nettoyage des rues efficace et convivial.





NOUVEAU RYTHME POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

À partir de la rentrée prochaine, le rythme scolaire des écoles Saint-Cyriennes évolue vers une semaine de 4 jours contre 4,5 jours précédemment. Un changement important pour les 2050 écoliers de la ville. Cette décision a été prise suite à la consultation et au vote en faveur de la semaine de 4 jours, exprimés par les familles concernées.

La semaine de 4,5 jours avait été instaurée à Saint-Cyr en 2013, suite à la publication du décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires mettant en place la réforme Peillon. C'est à l'occasion de cette réforme qu'ont été créés les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), ensuite transformés en Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), organisées et mises en place à la charge de la commune.

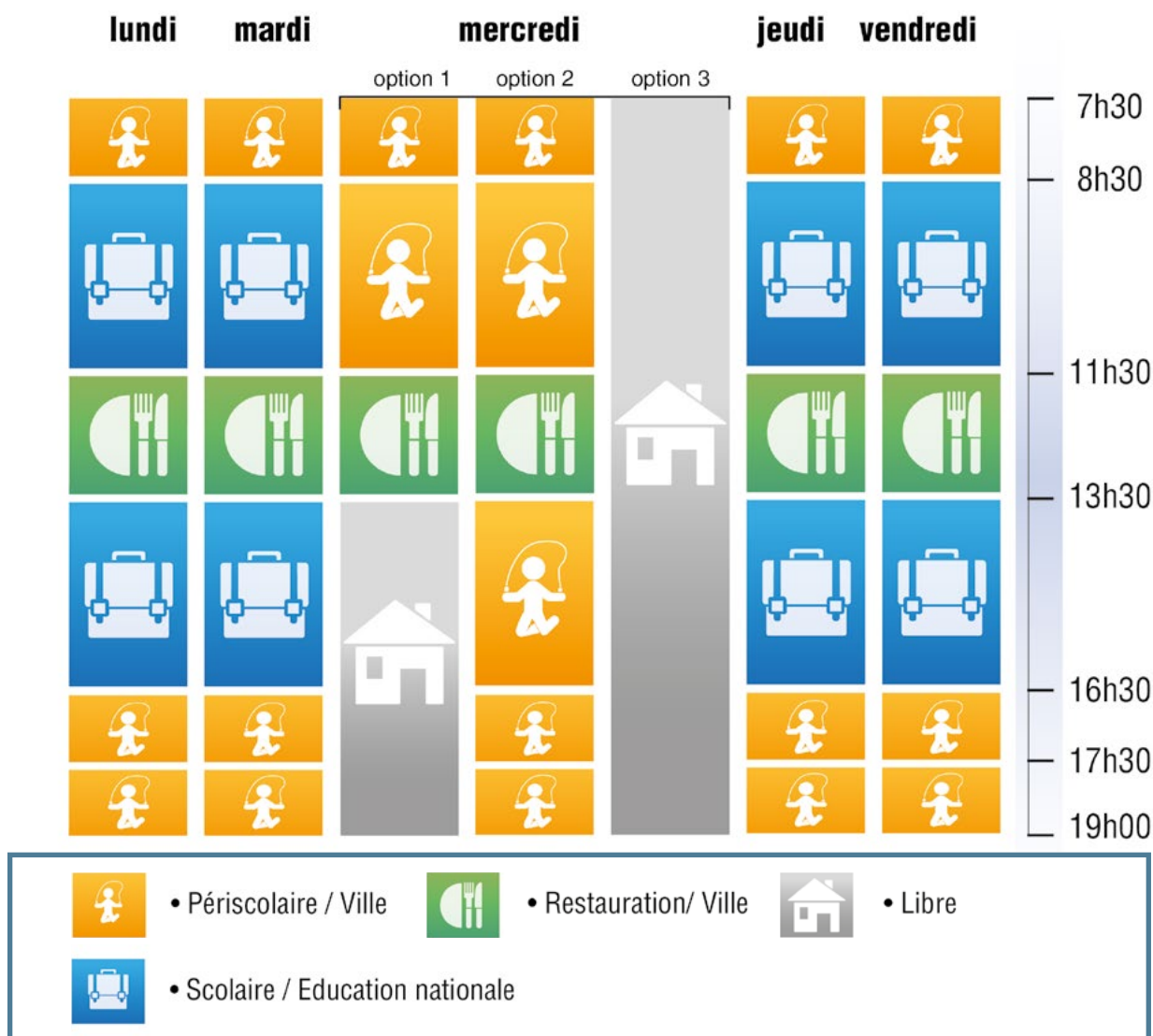
En 2017, un décret pris par le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a permis l'assouplissement de cette réforme de 2013 en proposant aux communes, si elles le souhaitaient,

de revenir à la semaine de 4 jours. Un sondage avait alors été organisé par les fédérations de parents d'élèves de Saint-Cyr (FCPE et GPEI), révélant qu'une légère majorité des parents (50,9%) souhaitait conserver le rythme de 4,5 jours. Afin d'élaborer un bilan sur l'organisation en place et mener une réflexion approfondie sur les rythmes scolaires avec l'ensemble des acteurs concernés, la ville a, alors, maintenu la semaine de 4,5 jours.

Ces réflexions ont été menées et le sujet des rythmes scolaires a représenté l'une des thématiques importantes de la campagne des élections municipales. Suite à l'installation de la nouvelle équipe, le 25 mai 2020,

Sonia Brau, a rapidement organisé un vote pour définir quel rythme scolaire serait adopté pour la rentrée de septembre, dans des délais contraints par la crise sanitaire et par la nécessité de communiquer et faire valider le projet par l'Éducation Nationale avant le 15 juin. La consultation s'est ainsi tenue du 3 au 10 juin 2020, et a permis à un maximum de familles de participer par internet ou par formulaire écrit déposé à la Mairie ou à la Maison de la Famille. 1219 Votes ont été enregistrés, et ont révélé une préférence à 68% pour un retour à la semaine de 4 jours.

Découvrez cette nouvelle organisation et ses implications pour le quotidien des écoliers et de leurs familles.



ORGANISATION DE LA NOUVELLE SEMAINE SCOLAIRE

- **À partir de septembre**, les enfants finiront la classe à 16h30, au lieu de 15h45, mais n'auront pas classe le mercredi ;
- **Comme avant, les enfants pourront être accueillis en accueil de loisir le matin** avant la classe à partir de 7h30 et le soir, soit jusqu'à 17h30, soit jusqu'à 19h ;
- **Le mercredi, les enfants pourront être accueillis en centre de loisirs selon deux formules** : soit de 7h30 à 13h30, soit de 7h30 à 19 heures ;
- **Les temps éducatifs périscolaires**, qui correspondent aux NAP dans l'ancienne organisation, seront maintenus durant les temps périscolaires et transformés en activités et ateliers de loisirs encadrés par les animateurs municipaux ;
- **La tarification des temps périscolaires** est modifiée au vu des changements de jours et d'horaires d'accueil en centre de loisirs. Vous pouvez consulter ces nouveaux tarifs sur le site de la ville dans les pages consacrées à l'éducation.

INTERVIEW DE JÉRÔME DE NAZELLE ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE



J. DE NAZELLE

Adjoint au maire chargé de la réussite scolaire.

Saint-Cyr-Mag : Pourquoi changer de rythme scolaire aujourd'hui alors que la réforme date de 2017 ?

JÉRÔME DE NAZELLE : C'est le fruit de plusieurs discussions et concertations. En 2017, lors de la parution du décret permettant de revenir à la semaine de 4 jours, le sondage effectué auprès des parents ne révélait pas une grande préférence, et les délais étaient très courts pour mettre en place une nouvelle organisation. La ville a donc opté pour garder le système déjà en place, dans l'intérêt des enfants. Cependant le sujet n'était pas clos; il a été rediscuté lors des conseils éducatifs et représentait toujours une préoccupation importante pour les parents comme pour les enseignants. Il s'agissait d'une des principales promesses de campagne de notre liste Saint-Cyr au Coeur, mais cette fois-ci le choix a été fait de ne rien imposer et de laisser les Saint-Cyriens prendre la décision : il ne s'agissait plus d'un simple sondage mais bien d'un vote pour déterminer

quel rythme adopter. La participation importante nous permet de dire qu'il s'agit réellement de la décision des Saint-Cyriens concernés.

SCM : Quels avantages représente la semaine de 4 jours ?

J D N : Selon le vote, c'est un choix qui satisfait la majorité des familles et des enseignants. Il va, tout d'abord, permettre d'être accordé avec toutes nos communes voisines qui sont, elles aussi, revenues à la semaine de 4 jours. Cela va faciliter l'organisation de plusieurs familles ou enseignants qui peuvent vivre ou travailler dans ces communes. Concernant le rythme des enfants, qui est au cœur de nos préoccupations, le retour à la semaine de 4 jours va également leur permettre d'avoir une vraie journée de repos ou donner lieu à d'autres activités associatives le mercredi. Bénéficier du mercredi complet peut également représenter un grand avantage pour les familles, et donner l'occasion aux enfants d'une vraie journée de repos au milieu de la semaine.

SCM : Que vont devenir les NAP ?

J D N : Les NAP ne vont pas disparaître mais être transformées. Il y aura toujours des activités périscolaires sur les temps périscolaires du soir, et du mercredi notamment. Le temps périscolaire entre 17h30 et 19 heures sera, par exemple, consacré à l'étude surveillée et aux activités de loisirs ou de temps calme. Les équipes d'animations doivent d'ailleurs proposer à la rentrée

des projets d'animation.

SCM : Qu'est-ce que la ville propose pour le mercredi ?

J D N : Ne pas avoir de classe le mercredi va permettre de mettre en place des projets périscolaires plus longs, plus complets et plus cohérents, de faire des activités et des sorties avec moins de contraintes de temps. On espère que ça donnera l'occasion de mettre en place de beaux et ambitieux projets. Saint-Cyr adhère, par ailleurs, au plan mercredi, par lequel l'Etat et la CAF accompagnent les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux d'envergure et pour faire du mercredi un temps d'épanouissement pour l'enfant, en établissant notamment une continuité entre le scolaire et le périscolaire. Ce plan permet d'assurer aux petits Saint-Cyriens des activités de grande qualité, en cohérence avec ce qu'ils auront appris à l'école le reste de la semaine. Nous espérons également que ce nouveau rythme va permettre aux nombreuses associations de Saint-Cyr de proposer des activités le mercredi matin, et donnera l'occasion aux enfants de découvrir de nouveaux centres d'intérêt et aux associations de remplir leurs classes de nouveaux



DOSSIER/RENTRÉE DE LA PETITE ENFANCE

INSTALLATION DU RAM À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Présent depuis un an à Saint-Cyr, le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres dédié aux parents et aux assistantes maternelles. Après plusieurs mois de travaux d'aménagement, il s'installe durablement dans ses nouveaux locaux à partir de septembre.

Le Relais Assistants Maternels de Saint-Cyr a ouvert ses portes en septembre 2019, sous la responsabilité de Madame Aubry, éducatrice de jeunes enfants. En septembre 2020, il intégrera ses nouveaux locaux au 9 bis rue Roger Henry, et accueillera le public au rez-de-jardin de la Maison de la Petite enfance.

Cette structure, pleinement dédiée à la petite enfance, contribue à améliorer la qualité de l'accueil des enfants au domicile de l'assistant maternel, et à mieux faire connaître cette solution de garde. Gratuit, ce service est subventionné par la Caisse d'Allocation Familiale des Yvelines (CAFY).

Aux parents et futurs parents, le RAM propose des informations sur les différents modes d'accueil existants, ainsi qu'un accompagnement dans les diverses démarches administratives liées au fait d'embaucher un assistant maternel, de façon à rendre cette solution accessible et profitable pour les familles. Aux assistantes maternelles, il apporte l'opportunité de se rencontrer, d'échanger sur leur expérience, un soutien dans leurs pratiques quotidiennes et des informations sur leurs statuts, leurs droits et leurs obligations. Enfin le RAM donne la possibilité aux enfants de participer à des temps collectifs sous forme de matinées d'éveil, ou encore d'assister aux événements organisés par la commune à destination de la Petite enfance, tel que le spectacle de Noël en décembre.

PERMANENCES PHYSIQUES DU RAM :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 à 17h15
et le jeudi de 9 à 18h45 au 9 bis rue Roger Henry.

Permanences téléphoniques :

tous les jours au 01.30.14.82.45

Contact : ram@saintcyr78.fr

RAPPEL SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les démarches d'inscription peuvent toujours être effectuées à partir du 6^e mois de grossesse révolu mais se font désormais en ligne, en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site internet de la ville que vous trouverez sur la page consacrée à la petite enfance. Ce formulaire est à adresser, par courrier électronique, au service municipal de la Petite enfance (petite-enfance@saintcyr78.fr), accompagné des pièces justificatives. Un retour, par message électronique, confirmera la préinscription sur la liste d'attente.

Permanences physiques du service petite enfance :

Les mardis matin de 9 à 12 heures et les jeudis de 14 à 20 heures à la Maison de la Famille.

Permanences téléphoniques tous les jours.



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

LA LISTE «SAINT-CYR AU COEUR» A ÉTÉ ÉLUE AVEC 55 % DE VOIX, CE QUI REPRÉSENTE 26 ÉLUS



SONIA BRAU

Maire
Conseiller départemental



YVES JOURDAN

1^{er} adjoint chargé de
la Sécurité, de la Prévention
et du Civisme



LYDIE DUCHON

2^e adjoint chargé
de la Famille
et de la Petite enfance



HENRI LA...

3^e adjoint
des Finances



ISABELLE GENEVELLE

8^e adjoint chargé
de l'Innovation sociale



JÉRÔME DE NAZELLE

9^e adjoint chargé
de la Réussite Scolaire



JEAN-MARC...

Conseiller municipal
à l'État-civil, à
cimetière et à
des élus



AHMED BELKACEM

Conseiller municipal
délégué aux Espaces verts,
à la Valorisation de la
biodiversité et du vivant



BRIGITTE AUBONNET

Conseiller municipal délégué
aux Affaires périscolaires



VLADIMIR BOIRE

Conseiller municipal
délégué aux Transports
et à la Circulation



JOSEPH SAMAMA

Conseiller municipal
délégué au social, au Lien
intergénérationnel
et au Logement



CHRISTIA...

Conseiller municipal
à la Prévention
et au Conseil
Jeunesse



FREDDY CLAIREMBAULT

Conseiller municipal



CHRISTINE GOSSELEIN

Conseiller municipal



LYDIE DULONGPONT

Conseiller municipal



CHRISTOPHE CAPRONI

Conseiller municipal



MEHDI B...

Conseiller municipal

US AU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE 7 POUR LA LISTE «SAINT-CYR-L'ÉCOLE EN COMMUN



ANCELIN
4^e adjoint chargé
du Cadre de vie, du Patrimoine
historique et communal
et des Mobilités



MARIE-LAURE ROUSSEAU
4^e adjoint chargé
du Cadre de vie, du Patrimoine
historique et communal
et des Mobilités



FRÉDÉRIC BUONO
5^e adjoint chargé
des Ressources humaines
et de la Modernisation
de l'administration



SOPHIE MARVIN
6^e adjoint chargé
des Associations, du Sport,
de la Culture et de la Jeunesse



ISIDRO DANTAS
7^e adjoint chargé
de l'Urbanisme, de la Voirie
et de l'Enfouissement des
réseaux



DUSSÉAUX
Conseiller municipal délégué
à la Gestion des
l'Organisation
et des Sections



CLAUDE COUTON
Conseiller municipal délégué
à la Démocratie locale
et aux Anciens combattants



JESSICA BULLIER
Conseiller municipal
délégué à l'Informatique
et à la e-administration



OLGA KHALDI
Conseiller municipal
délégué au Commerce



KAMEL HAMZA
Conseiller municipal
délégué au Développement
économique



ROYER
Conseiller municipal délégué
à la Jeunesse
Conseiller municipal des
jeunes



GRAZIELLA LACROIX
Conseiller municipal délégué
à la Communication
et à l'Événementiel



GAËLLE DU MESNIL
Conseiller municipal



FANNY ACHART-VICTOR
Conseiller municipal



ANNE BARRÉ
Conseiller municipal



ELKACEM
Conseiller municipal



ARMELLE AGNERAY
Conseiller municipal



MARIE LITWINOWICZ
Conseiller municipal



MATTHIEU MIRLEAU
Conseiller municipal



CATHERINE LONDADJIM
Conseiller municipal



Aujourd'hui, chaque habitant de Versailles Grand Parc produit près d'une demi-tonne (425 kg) de déchets par an, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans ! À l'échelle de nos foyers ou de nos villes, la gestion des déchets est une responsabilité commune qui dépend des bonnes pratiques de chacun. Découvrez les initiatives de votre territoire en faveur de la préservation de l'environnement, et adoptez, vous aussi, une attitude responsable et soucieuse des générations futures.

TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

Mené par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, le projet de la tarification éco-responsable est une nouvelle étape vers la réduction des déchets et l'amélioration du tri dans les territoires.

Saint-Cyr fait partie des huit communes pilotes dans lesquelles cette tarification va être expérimentée. Le projet consiste à sensibiliser et responsabiliser les habitants en modifiant le mode de calcul de la taxe

relative aux déchets ménagers en fonction de la quantité de déchets produits par les foyers. Les objectifs visés par cette nouvelle tarification sont d'augmenter le tri de plus de 30% et de diminuer la production d'ordures ménagères d'environ 20%. Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est calculée uniquement en fonction de la valeur locative du logement. La tarification éco-responsable consistera à jauger sa valeur également en fonction du volume d'ordures ménagères et de la fréquence de dépôt à la collecte.

Afin de calculer cette production de déchets de façon individualisée, tous les bacs et bornes de collecte seront équipés de logiciels permettant l'identification de leurs utilisateurs. Ces équipements devraient être mis en place d'ici l'été 2021.

Afin de mettre en œuvre ce projet avec les habitants, des réunions publiques d'information auront lieu d'octobre à décembre 2020. S'ensuivront enquêtes, tests et comptages pour organiser la mise en œuvre de cette tarification éco-responsable sur les villes pilotes tout au long des quatre prochaines années.



PARTICIPEZ AU DÉFI ZÉRO DÉCHET

Inscrivez-vous au défi « zéro déchet » organisé par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALECSQY) et profitez de formations et d'ateliers pour apprendre à réduire vos déchets au quotidien.

Parce que réduire nos déchets permet d'économiser les matières premières épuisables, de réduire notre impact sur l'environnement et sur le climat et de maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets, c'est un défi à prendre au sérieux ! C'est pour ces raisons que la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'implique dans le « défi zéro déchet » organisé par l'ALECSQY, qui propose d'accompagner concrètement et efficacement les foyers dans la réduction de leurs déchets.

En 2020, participez à la 4^e édition du défi « zéro déchet » et réduisez le contenu de vos poubelles tout en faisant des économies ! Adoptez progressivement les bons réflexes : tris, réemploi, compostage, optimisation... et diminuez significativement le volume de vos déchets.

Pour apprendre, pas à pas, à changer nos habitudes de manière durable, le projet propose durant trois mois des rencontres pour échanger conseils et bonnes pratiques, des ateliers pour apprendre à faire son compost, créer ses propres produits de beauté et ménagers, limiter le gaspillage alimentaire, et des visites de site. Cet accompagnement théorique et pratique se veut à la fois ludique, convivial et respectueux du rythme de chacun.

Le défi s'adresse à tous les habitants de Versailles Grand Parc : étudiants, couples avec ou sans enfants, personnes vivant seules ou en colocation...

En assurant une formation complète et respectueuse du rythme de chacun, elle permettra à chaque foyer d'y trouver les usages et nouvelles habitudes qui lui conviennent en fonction de son quotidien et de ses contraintes.



INSCRIPTIONS

Si vous êtes intéressé par le projet, inscrivez-vous au défi via le lien <https://defis-declics.org/fr/>.
CALENDRIER : Le projet se déroulera du 14 septembre au 29 novembre 2020.

Pour accompagner les participants, plusieurs rencontres sont organisées :

- Vendredi 11 septembre : réunion de lancement
- Vendredi 25 septembre : réunion intermédiaire
- Samedi 5 décembre : réunion de clôture

Informations par e-mail à zerodechet@alecsqy.org

VOTRE VILLE/ÉCONOMIE

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Saint-Cyr soutient ses acteurs économiques dans leur implantation et dans leurs projets. Afin de les accompagner au mieux, plusieurs rencontres et rendez-vous sont prévus avec les commerçants Saint-Cyriens tout au long de l'année. À la rentrée, découvrez les nouvelles activités installées récemment dans votre ville, proposant des services qui facilitent votre quotidien.



Hello Car Service : votre nouveau garage dans la ZAC Charles Renard

Hello Car Service, votre nouveau garage au 6 boulevard Georges-Marie Guynemer, est à votre disposition pour tous vos besoins d'entretien ou de réparation de véhicule. Ouvert du lundi au samedi de 8 à 19 heures, il intervient sur toutes les marques de voitures et propose tous types de prestations : révision, vidange, freinage, batterie et démarrage, pneus, amortisseurs...

Contact : 6 Boulevard Georges-Marie Guynemer. Tél. : 01.80.82.46.46
<https://hello-car-service.fr> - bonjour@hello-car-service.fr



EFI PROFI : un accompagnement sur-mesure.

Après une solide expérience de 25 ans dans le secteur industriel, Margot Preira met à disposition son expertise des TPE dans l'amélioration de la situation financière de leur entreprise. «EFI PROFI» offre, par son accompagnement de proximité, une sérénité et des solutions aux entreprises de moins de 20 salariés localisées en Ile de France. Diagnostic offert sans engagement.

Contact : Margot Preira, EFI PROFI sas. Tel : 07.83.09.11.39
margot.preira@rivalis.fr



OPTIC DUROC : le nouvel opticien place Jean-Baptiste Lully

L'opticien « OPTIC DUROC » a ouvert dans la ZAC Charles Renard en février dernier pour prendre soin de vos lunettes. Florie Bonnefous, opticienne diplômée, vous y accueille du lundi au samedi de 10 à 19 heures. De nombreuses offres commerciales à découvrir.

Contact : Optic Duroc, 12 place Jean-baptiste Lully. Tel : 01.30.47.64.91
Saint-cyr@opticroc.com - www.opticroc.com



THE ROYALE COIFFURE : un nouveau salon de coiffure et barbier !

Nouvellement installé sur la commune, le salon «THE ROYALE COIFFURE» fait la part belle aux coupes de cheveux «stylées» à des prix abordables. Très recherché dans les communes, le salon vous propose le service de barbier. En plus des soins capillaires, le salon vous offre un large choix de produits de beauté 100% masculins. Vous êtes accueillis tous les jours 10 à 21 heures avec ou sans rendez-vous.

Contact : The Royale Coiffure, 20 av. de la Division Leclerc. Tel : 01.30.45.01.10



Aérooffice : un espace de co-working à Saint-Cyr

Découvrez, en septembre, l'espace de co-working de Saint-Cyr, boulevard Georges Marie Guynemer. Étudiants, entrepreneurs, salariés en télétravail, vous y trouverez l'espace de travail qui correspond à votre besoin. D'une superficie de 300m², au sein d'un bâtiment écologique équipé de panneaux solaires, cet espace vous proposera plusieurs salles de toutes les tailles pour vos réunions ou vos rendez-vous, des espaces de détente, un large open space et enfin une grande salle d'une capacité de 100 personnes afin d'accueillir vos assemblées. Sur réservation, vous pourrez louer l'espace qui vous convient sur la durée que vous souhaitez. Vous sera également proposé un service de domiciliation d'entreprise et de secrétariat partagé. Les locaux seront disponibles courant septembre et l'inauguration des lieux se tiendra fin septembre.

Contact : Aérooffice, 10 Boulevard Georges Marie Guynemer - www.aerooffice.fr / contact@aerooffice.fr

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 9 à 19 heures.



SPAR

SPAR : un magasin personnalisé pour un accueil convivial et chaleureux

Avec une offre adaptée aux besoins du quartier, votre nouvelle enseigne SPAR vous accueillera dans son univers. Chaque supermarché SPAR diffère des autres en fonction des passions, de l'histoire du franchisé et de son implantation géographique : ouverture courant septembre.

Contact : Supermarché SPAR, Esplanade Napoléon Bonaparte.

RENCONTRE DES COMMERÇANTS AVEC LES ÉLUS

Avant les départs en vacances, les commerçants Saint-Cyriens ont pu faire connaissance avec les conseillers municipaux délégués au commerce local et au développement économique, Madame Olga Khaldi et Monsieur Kamel Hamza, à l'occasion d'une rencontre organisée à l'hôtel de Ville le jeudi 9 juillet. Cette réunion a permis aux acteurs économiques de la ville de faire part de leurs difficultés et de leurs attentes. Ces rencontres auront lieu régulièrement, tout au long de l'année, afin de permettre aux commerçants d'être accompagnés dans leurs différents projets et d'établir les fondements d'une dynamique et d'une coopération constructive.





OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Avant d'assister au nouveau spectacle de Sandrine Sarroche, chroniqueuse sur Paris Première, le 25 septembre prochain, le Saint-Cyr Mag vous propose un entretien exclusif avec l'humoriste.

Saint-Cyr Magazine : Vous avez débuté par une carrière d'avocate, qu'est-ce qui vous a donné envie de vous lancer dans le one woman show en 2007 ?

SANDRINE SARROCHE : Disons que j'ai écouté mon cœur plutôt que ma raison. Je fais du théâtre, du chant depuis toujours et cela vous étonne-t-il si je vous dis que le spectacle me passionnait davantage que le droit du travail ?

SCM : Vous avez déjà plusieurs spectacles à votre actif, quels sont les sujets qui vous tiennent à cœur ?

S.SARROCHE : Je n'ai pas de sujets de prédilection. L'inspiration est partout, les sujets qui me tiennent à cœur vont du plus futile au plus essentiel. Mon inspiration c'est la vie et rien d'autre !

SCM : Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier et quelles sont vos sources d'inspiration ?

S.SARROCHE : J'aime, évidemment, toutes les rencontres. J'aime voir les visages réjouis de mon public de savoir que je fais du bien aux gens en les faisant rire dans cette période parfois bien lourde. Pour mon inspiration, je la puise dans mes lectures et, naturellement aussi, dans ma vie quotidienne. Je m'observe comme j'observe ceux qui m'entourent... mes contemporains sont mes petits rats de laboratoire !

SCM : Vous interdisez-vous certains sujets ou au contraire pensez-vous que l'on peut parler et rire de tout ?

S. SARROCHE : On peut rire de tout mais arriver à faire rire de tout est une autre paire de manches ! Lorsqu'on s'inspire de l'actu, par essence mortifère et déprimante, il faut être un peu alchimiste pour parvenir à transformer le plomb en rire.

SCM : Vous êtes réputée pour accompagner vos passages sur scène de chansons et de danses. D'où vous vient ce goût pour le chant et la danse ?

S. SARROCHE : Je ne peux concevoir un spectacle sans chanter. J'ai la chance d'avoir à mes côtés un compositeur de talent, François Bernheim, qui a créé des compositions originales pour mon show, qui sont en réalité des sketches mis en musique.

SCM : Racontez-nous votre expérience du confinement, comment l'avez-vous vécu ?

S. SARROCHE : J'ai vécu ce confinement comme une expérience inédite. J'ai essayé de noter mentalement toutes les bizarreries de cette période et Dieu sait s'il y en avait ! En 8 semaines de confinement, je ne suis jamais arrivée à me faire à l'idée que j'étais obligée de m'autoriser moi-même à sortir pour aller faire des courses !

SCM : Cette situation a-t-elle été propice à l'inspiration ou au contraire difficile pour trouver de nouveaux sujets ?

S. SARROCHE : Les deux. Difficile parce qu'il n'y avait plus qu'un sujet, anxigène de surcroît, mais inspirant car nous avons la chance d'avoir une imagination infinie boostée par la contrainte.

SCM : Vous avez continué vos chroniques d'actualité avec « la super semaine confinée » sur Paris Première : quel effet cela vous a-t-il fait de vous retrouver seule derrière votre caméra ?

S. SARROCHE : J'ai dû m'adapter avec mes coauteurs, en visioconférence, en enregistrant mes chroniques avec mon téléphone. J'ai eu plusieurs fois envie de renoncer face à la difficulté technique mais j'ai été portée par tous les messages d'encouragement des spectateurs assidus. Au final j'ai enregistré 8 chroniques confinées qui donnent un aperçu assez précis de ce que fut ce confinement.

SCM : Quelle est la première chose que vous avez faite après le confinement ?

S. SARROCHE : Je suis allée danser. Avec le plus de joie, j'ai retrouvé mes amis.

SCM : De quoi nous parlez-vous dans votre nouveau spectacle, que vous présenterez le 25 septembre aux Saint-Cyriens ?

S. SARROCHE : Mon spectacle aborde tant de sujets que j'ai toujours du mal à le résumer. C'est pourquoi mieux que le décrire j'incite à venir le voir !



Ouverture de la saison culturelle 2020-2021

Vendredi 25 septembre à partir de 20 heures
au théâtre Gérard Philipe

sous réserve de l'évolution de la situation épidémique

Spectacle gratuit sur réservation (obligatoire)

Tél.: 01.30.14.82.95

boutiqueculturelle@saintcyr78.fr

SPORT



LABEL TERRE DE JEUX 2024

La ville de Saint-Cyr est, officiellement, labellisée Terre de Jeux 2024, et s'est ainsi engagée à célébrer et partager avec tous les Saint-Cyriens les Jeux Olympiques et les valeurs sportives qui les entourent.

En décembre dernier, la ville avait candidaté au label Terre de Jeux 2024 qui propose aux collectivités de participer activement à la préparation des Jeux Olympiques de Paris. Sa candidature a été retenue et elle a officiellement reçu, le 6

juillet dernier, le label Terre de Jeux 2024. Ce label l'identifie comme un territoire qui, avec ses habitants, célébrera particulièrement les Jeux, et mettra en place des actions et des événements pour promouvoir le sport et ses valeurs auprès de tous. La ville s'est, par exemple, engagée à soutenir l'éducation par le sport à l'occasion de la Semaine Olympique et paralympique dans les établissements scolaires, ou encore à promouvoir la pratique sportive auprès des élus et du personnel de la collectivité.

L'objectif est également de réunir les Saint-Cyriens autour de cet événement afin de le préparer et de le vivre ensemble. Saint-Cyr mobilisera pour cela particulièrement ses écoles, collège et lycées ainsi que ses nombreuses associations sportives autour du projet. Préparez-vous donc à vivre au rythme des Jeux et à les vivre pleinement à Saint-Cyr !

INFOS PRATIQUES / TRAVAUX



RÉNOVATION DE LA RUE FRANCISCO FERRER

Afin d'améliorer la sécurité de cette route au flux important, deux phases d'aménagement vont être entreprises dans la rue Francisco Ferrer. La première a commencé en juillet et se terminera en novembre pour des travaux de rénovation et d'assainissement, afin d'enfouir les réseaux électriques. La seconde phase suivra, au premier trimestre 2021, pour rendre la chaussée plus propre et plus sûre, en élargissant notamment les trottoirs et en aménageant la route pour réduire la vitesse des véhicules.

Une réunion d'information sur le cadencement des travaux s'est tenue le jeudi 9 juillet dernier. Parallèlement, le travail de concertation se poursuivra avec les habitants pour finaliser le projet d'aménagement.

PARCOURS SPORTIF, COURS D'AUSTERLITZ

Point de détente et d'activités physiques, le parcours sportif Cours d'Austerlitz, à proximité de la ZAC Charles Renard, est en cours de réalisation et devrait ouvrir au public au mois d'octobre. Bonne nouvelle pour les sportifs Saint-Cyriens !

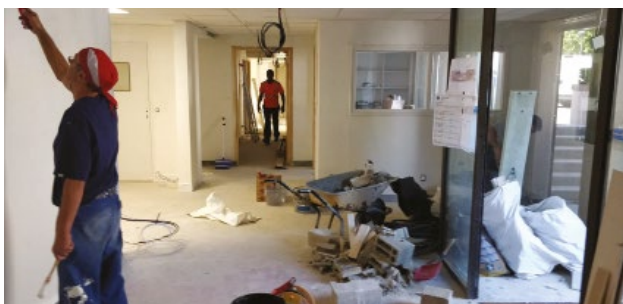


BÂTIMENTS

En septembre, découvrez les aménagements des structures municipales opérés pendant l'été :



Concernant les structures de l'enfance et de la petite enfance, le RAM pourra emménager dans ses nouveaux locaux à partir de septembre, au 9 rue Roger Henry. L'été aura également été l'occasion de faire quelques travaux d'entretien à la crèche des farfadets, et de créer une 10^e classe dans l'école Jacqueline de Romilly.



Le nouveau poste de Police Municipale est en cours de finition. Plus spacieux et central, son ouverture rue Victorien Sardou est programmée pour la mi-octobre.



Concernant l'école Bizet, les élèves seront accueillis dans leurs nouveaux locaux à partir de septembre 2021. Le pôle sportif Pierre Mazeaud pourra également accueillir les sportifs à partir de septembre 2021.

Conseil municipal

Le mercredi 7 octobre au Théâtre Gérard Philipe, sous conditions d'accueil strictes. Public limité, séance retransmise en direct sur Facebook.

Conseil communautaire

Le mardi 6 octobre

Élection législative partielle

Suite à la démission de Madame Nadia Hai de son mandat de député, les deux tours de l'élection législative partielle de la 11^e circonscription des Yvelines, se tiendront les 20 et 27 septembre prochains.

Permanence de l'Hôtel de Ville

L'ouverture de l'Hôtel de Ville du samedi 19 septembre est annulée en raison de l'organisation de l'élection législative.

Allô Mme le Maire / Facebook Live

Le Maire répond à vos questions tous les premiers jeudis du mois de 18 à 18h30 par téléphone, mais aussi en direct via Facebook de 19 à 19h30.

Tél : 01 30 14 82 52

Page Facebook : @villedeSaintCyrLecole

Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18 à 20 heures (hors vacances).

Tél : 01 30 14 82 53 ou cabinetdumaire@saintcyr78.fr



ENCOMBRANTS
A SORTIR LA VEILLE AU SOIR

- Le jeudi 10 septembre
Pour la partie nord de la ville
- Le vendredi 11 septembre
Pour la partie sud de la ville

Le dépôt sauvage d'ordures, dénaturation notre cadre de vie, pollue et augmente les dépenses publiques. Bien gérer ses déchets, c'est une question de bon sens.

www.versaillesgrandparc.fr/environnement/

NAISSANCES

Mathis Alexandre

07/04/2020

Emma Fradin

15/04/2020

Antonio Pereira Teixeira

05/06/2020

Flora Emmonot

05/06/2020

Orlane Magnier

15/06/2020

Louise Hirbec

16/06/2020

Nicolas Grangé

18/06/2020

MARIAGE

Kouassi Dandy et Joëlle Yobo Vré

22/02/2020

Nelson Cerquiera Maia et Marcia De Brito Lopes

18/04/2020

Pierre-Olivier Delattre et Lydia Couriol

20/06/2020

Anwar Timilla et Soukaina Niama

20/06/2020

José Fernandes de Oliveira et Isabelle Morice

20/06/2020

Julien Le Dérout et Pauline Carmena

03/07/2020

Badr Laasri et Ikram Ahmani

11/07/2020

DÉCÈS

Georgette Bos (69 ans)

12/03/2020

Marie Arlanda (48 ans)

25/03/2020

Marcel Rannou (72 ans)

06/04/2020

Jean Le Cam (81 ans)

09/05/2020

Bulletin municipal n°266 - septembre 2020 -
Ville 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication : Sonia Brau
Directeur de la rédaction : Cyrille Fonvielle, Julien Renaut
Mise en page : Baptiste Staub
Rédaction : Alix Parant
Photographes : Alix Parant, Léa Maillard
Comité de relecture : Remerciements à Michel Couton et Françoise Hamel
Régie publicitaire : Cithéa Communication
Impression de Saint-Cyr Magazine :
Groupe des imprimeries Morault : tél. 01 53 35 95 15 -
Siret : 351 667 035 00114
Tirage : 9 300 exemplaires sur papier PEFC.
Impression du supplément Agenda 10 000 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



Police municipale

13 Place P. Sémar

Tél. 0130 453378

Du lundi
au vendredi
de 8 à 17 heures

Samu **15**

Pompiers **18**

Police secours **17**

Médecins de garde **116-117**

Pharmacie de garde

(se présenter au Commissariat de
Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)

0130146330 / 63 71

Centre anti-poisons **0140054848**

Grands brûlés **0142341758**

URGENCES

MAJORITÉ

SAINT-CYR AU COEUR

Le Gouvernement a annoncé, le 13 août dernier un plan de relance de 100 Milliards d'euros. Notre économie en a grandement besoin surtout en cette période de crise inédite. Nous partageons bien sûr le souhait de relancer notre économie et de soutenir nos entreprises qui doivent préparer l'avenir en lançant des investissements massifs.

Cependant, nous invitons chacun à rester vigilant : dépenser oui, mais pour investir ! Certaines pistes avancées par le Gouvernement laissent penser qu'une part importante de la dette nouvellement créée pourrait servir à tout autre chose qu'aider nos entreprises. Un soutien efficace pour notre économie est pourtant d'une importance capitale car la rentrée s'annonce très difficile en matière d'emploi.

Pour ce qui impacte directement les villes, la valse-hésitation du Gouvernement concernant la suppression totale de la taxe d'habitation fait douter des intentions au plus haut de l'État. La compensation « à l'euro près » pour les villes, semble bien fragile. Rappelons-nous qu'il y a 5 ans, la ville de Saint-Cyr perdait 30% de ses dotations pour « participer » à la réduction du déficit de l'Etat...

Aussi, compte tenu de la crise du COVID-19 et de l'incertitude qui pèse sur nos ressources, nous maintiendrons notre principe de prudence dans notre gestion locale, en dépit des critiques de nos oppositions successives qui veulent voir un « tas de noisettes » dans des sommes déjà engagées sur des projets concrets comme : le Pôle sportif Pierre Mazeaud, la Maison des associations Simone-Veil, la construction de l'école Jean-d'Ormesson, la réfection complète de Bizet, la Maison de quartier de l'Épi d'or...

L'expérience a prouvé qu'il vaut mieux être fourmi que cigale !

Consciente de ce contexte, depuis plusieurs mois notre municipalité s'est engagée en soutien des acteurs économiques Saint-Cyriens. Voici quelques exemples des actions de notre majorité : informer et accompagner les acteurs économiques locaux dans l'accès aux aides de l'état, de la Région ou du Département, exonérer les terrasses des redevances d'occupation du domaine public, assurer des distributions de masques aux professionnels, permettre l'ouverture de notre marché dès la levée du confinement, et assurer l'encadrement de l'accès au marché afin de faire respecter les gestes barrières.

Dans le même esprit de soutenir notre économie locale, le premier marché nocturne de produits locaux et Bio aura lieu le 9 septembre prochain; nous espérons vous y voir nombreux et en famille.

Plusieurs animations et présentations de commerces locaux s'y dérouleront pour promouvoir le consommateur local. Ne soyons plus de simples consommateurs, devenons des « Consommateurs » !

Bonne rentrée à tous et prenez soin de vous !

OPPOSITION MUNICIPALE

SAINT-CYR-L'ÉCOLE EN COMMUN

Nos sept conseillers municipaux : Lydie Dulongpont, Matthieu Mirleau, Catherine Londadjim, Mehdi Belkacem, Armelle Agneray, Christophe Caproni et Marie Litwinowicz. Si vous souhaitez vous investir pour participer à voir votre ville évoluer autrement, vous pouvez nous contacter à contact@saintcyrencommun.fr mais vous ne pourrez malheureusement pas retrouver l'association Saint-Cyr-l'école en commun au forum des associations, sa présence ayant été interdite par la mairie.

Le retour des vacances est cette année riche en événements

Cet été a commencé avec le 3^e conseil municipal le 8 juillet lorsque les esprits étaient tournés vers d'autres préoccupations. Pour nos concitoyens qui n'auraient pas pu suivre ce conseil dédié au budget, un article sur notre site internet [<https://saintcyrencommun.fr>] résume nos actions et pointe la gestion non redistributive de la ville.

Également, cet été encore, nous avons vécu une longue canicule. Celle-ci et la sécheresse qu'elle engendre nous rappelle combien il est important d'anticiper et de se battre pour une ville résiliente, économe en eau, et tournée véritablement et durablement vers la transition écologique.

Nous pouvons à ce titre regretter que l'équipe municipale tente d'afficher des préoccupations environnementales alors que nous constatons que les pratiques sont assez éloignées d'un projet de résilience. D'un côté, une belle communication sur la plantation d'arbres fruitiers (que nous encourageons) ; de l'autre, la mairie vend ses derniers terrains municipaux aux plus offrants et ne s'oppose en rien à la disparition de jardins ouvriers et d'espaces verts ainsi que de celle de nombreux arbres dans nos écoles.

Ces mois d'été ont aussi été l'occasion pour de nombreux saint-cyriens de constater l'état toujours médiocre de la propreté et de l'entretien général de notre ville. Lorsque les élus de SCEC se font les portes-paroles des habitants à la mairie, la réponse apportée est toujours axée uniquement sur l'incivilité des habitants ! Sommes-nous la seule ville de France à avoir des concitoyens irrespectueux ? La solution est-elle seulement de les montrer du doigt ? Pas plus de trois personnes attirées à la fois à la propreté de la ville et à l'entretien des espaces verts sont-elles suffisantes pour une ville de quasiment 20 000 habitants ? Ne devrions-nous pas avoir des poubelles plus nombreuses et permettant le tri dans l'espace public ? Des actions de pédagogie et de communication ? Des moyens humains supplémentaires dédiés à la récolte et/ou à la pédagogie/sanction ? Réclamons un plan de propreté pour notre ville, rendez-vous sur notre blog pour en savoir plus.

Bonne rentrée à tous nos concitoyens.



BALADES URBAINES D'AUTOMNE

1 QUARTIER GÉRARD PHILIPPE Mardi 22 septembre

- Départ de la balade à 19 heures rue Pierre Courtade.
- Réunion d'échange à 20 heures à l'école Irène Joliot-Curie.

2 QUARTIER GELDROP-MAIL FABIEN Mardi 29 septembre

- Départ de la balade à 19 heures place Geldrop.
- Réunion d'échange à 20 heures à l'école Jean-Macé.

3 QUARTIER DE L'HÔTEL DE VILLE Mardi 13 octobre

- Départ de la balade à 19 heures rue Carnot.
- Réunion d'échange à 20 heures à l'Hôtel de Ville.

4 QUARTIER DE L'ÉPI D'OR Mercredi 14 octobre

- Départ de la balade à 18h30 rue Adeline Langlois.
- Réunion d'échange à 20 heures à l'école Jean-d'Ormesson.

5 QUARTIER DE L'AÉRODROME Mardi 3 novembre

- Départ de la balade à 18h30 rue Guy-Moquet.
- Réunion d'échange à 20 heures à l'école Jacqueline-de-Romilly.

6 QUARTIER DE L'ABBAYE Mercredi 4 novembre

- Départ de la balade à 19 heures sur la place des Justes.
- Réunion d'échange à 20 heures à la Maison de la Famille.

Sonia BRAU, Maire de Saint-Cyr-l'École, viendra à votre rencontre de septembre à novembre dans le cadre des balades urbaines d'automne. Chaque rencontre se terminera par un temps d'échange convivial afin d'approfondir les thématiques du quotidien qui vous préoccupent.



LA JOURNÉE SAINT-CYRIENNE

FAIT SON PREMIER **MARCHÉ NOCTURNE**

MERCREDI 9 SEPTEMBRE
DE 17 À 21 HEURES

**PLACE MADAME
DE MAINTENON**

**QUI NE SAUTE PAS
N'EST PAS DU COIN !**



5° ÉDITION

JOURNÉE SAINT-CYRIENNE

MARCHÉ PAYSAN • CIRCUITS-COURTS • AGRICULTURE DE PROXIMITÉ • COMMERCE LOCAL

RESTAURATION ET ANIMATIONS SUR PLACE